L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 MARS 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 26 MARS 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Bayne & Onorato, à la Bourse des Encanteurs—Un lot de terre, moins 90 pieds, situé dans le Sixième District de cette ville.

Par Louis A. Richards, à la Bourse des Encanteurs—Vente de liquidation de la Abita Ice Bottling and Manufacturing Company.

Par le shérif, sur les lieux, No 122 rue Bayonne—Le contenu et les installations d'un grand établissement de modiste.

Sur la levée.

Nous avons annoncé, dimanche matin, que l'horizon s'était éclairci et que les choses étaient sur le point de s'arranger, si elles ne l'étaient déjà. Tout n'était pas exact dans cette nouvelle que nous avions accueillie avec l'empressement que l'on met trop souvent à croire aux choses dont on désire vivement la réalisation.

Le fait est que l'horizon est encore passablement chargé de nuages et que le différend entre les compagnies ou leurs agents et les travailleurs blancs de la levée, est loin d'être réglé.

Il y a cependant, dans la situation, une certaine détente, puisque le gouverneur a cru pouvoir retirer les troupes de la levée. Il se contente de les conserver constamment sous la main, dans leurs casernements; de telle sorte, qu'à la première alerte, elles pourront se rendre très rapidement sur la levée et rétablir l'ordre, en supposant qu'il soit un instant troublé.

On voit qu'il n'y a guère d'amélioration dans la situation qui est faite à nos miliciens. Pas plus qu'auparavant, il ne leur est permis de rentrer dans leurs magasins ou leurs ateliers—ce qui, tôt ou tard, doit devenir très préjudiciable à leurs intérêts et à ceux de la communauté.

On voit que le gouverneur n'abandonne nullement la partie et qu'il compte, coûte que coûte, maintenir l'ordre. Il y a réussi jusqu'ici et l'on ne peut que l'en remercier.

Voilà qui est fort bien; mais ce n'est pas assez. Morte la bête, morte le venin, dit le proverbe. C'est la source du mal qu'il faut tarir pour arriver à la guérison complète. Tant qu'il n'y aura pas entente parfaite entre les deux parties en litige, on ne pourra compter sur le rétablissement complet, permanent de l'ordre.

Ils sont bien coupables, ceux, quels qu'il soient, qui par aveuglement, par obstination, par mauvais vouloir, ou par leurs prétententions insoutenables, tiennent ainsi toute une grande ville en échec et y paralysent les affaires.

Au nom de Dieu et des hommes, au nom de nos familles alarmées, de notre commerce anéanti, au nom de notre port ou se fait le désert, au nom d'une grande communauté qu'envahit la misère, qu'on en finisse avec cette atroce situation.

M. de Bismarck et le Reichstag.

Il vient de se passer au Reichstag allemand, siégeant à Berlin, un événement dont on ne peut contester la gravité, mais qui n'a certainement pas toute la portée que certaines gens veulent bien lui donner. A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du Prince de Bismarck, le monde officiel et certains corps politiques de l'Allemagne ont résolu d'envoyer des adresses de félicitations au fondateur de l'Empire. Rien de plus naturel. Le contraire nous eut étonnés. Tout véritable allemand, en tant qu'allemand, doit cet hommage à l'ex-chancelier.

Mais voici qui change tout-à-fait la thèse. Samedi—le fait était, du reste, prévu et annoncé, et les différents partis politiques s'étaient engagés à prendre, autant que possible, l'attitude qui convient à leurs principes plus ou moins vrais, à leurs aspirations plus ou moins justes; nous ne discutons pas, nous constatons.—Samedi, donc, le Président du Reichstag, Herr Levetzow, se levait et demandait que l'assemblée votât une Adresse de félicitations au Prince Bismarck. On sait que celui-ci n'a jamais été beaucoup aimé au Reichstag. Il l'a souvent traité avec une hauteur, un dédain véritablement intolérables; il a malmené, tour-à-tour, les Polonais, les radicaux, les socialistes, les Guelfes. Il n'a jamais considéré l'assemblée que comme un corps chargé d'enregistrer ses volontés. Est-il étonnant que tous ces gens-là aient profité de l'occasion qui s'offrait à eux de lui manifester leurs rancunes? Il se sont coalisés, et de cette entente de toutes les oppositions, il est résulté un rejet de la proposition Levetzow, par 163 voix contre 146. L'affaire a fait grand scandale et l'empereur en a éprouvé une violente colère. Elle était cependant facile à prévoir, nous l'avions entendu annoncer, ici-même, par un excellent allemand. C'était, en effet, non pas une manifestation nationale que l'on demandent au Reichstag, mais une manifestation politique. Le Reichstag y a répondu comme un corps politique, non comme représentant de l'Allemagne. On peut-être un Allemand très ardent et très convaincu et ne pas aimer la politique de M. de Bismarck. On peut être un Allemand ardent, tout en ne voulant pas de la Prussification de l'Empire, tout en étant un ultra-conservateur, un socialiste, ou un radical. Or, toutes ces opinions différentes, tous ces parties ont été, les uns après les autres, les victimes des violences de M. de Bismarck.

Nous regrettons que le gouvernement de Berlin se soit lancé dans cette malheureuse aventure. Du moment où l'on mettait en jeu, devant le Reichstag, la personnalité de M. de Bismarck, très sympathique au point de vue Allemand, très antipathique au point de vue parlementaire, on devait s'attendre à ce qui est arrivé.

Une affaire réglée.

Voici les bases de l'arrangement qui vient d'être conclu entre la France et la République dominicaine pour le règlement du conflit qui les divisait :

"Le gouvernement dominicain s'engage à payer au capitaine Boimare une indemnité totale de 1 million de francs, dont 150,000 fr. payables comptant à Paris, le reste devant être payé par mensualités de 12,000 fr. d'abord, puis de 15,000 fr. garanties sur la Dette extérieure et sur l'ensemble des revenus dominicains.

"En ce qui concerne l'affaire Cacavelli, l'agresseur ayant été condamné et exécuté, le gouvernement dominicain s'engage à payer une indemnité de 225,000 fr. dont 80,000 fr. comptant, et le reste payable par mensualités de 5,000 fr.

"Les réclamations de la Banque de Saint Domingue et celles de l'abbé Chiappini, sont soumises à l'arbitrage de l'Espagne.

"Le ministre de France à Haïti se rendra à Saint-Domingue à bord d'un navire de guerre. Il sera salué d'une salve de vingt-huit coups de canon. Les autorités dominicaines iront au devant du représentant de la France au moment de son débarquement et lui exprimeront les regrets de leur gouvernement et le désir de voir les relations renouées avec le gouvernement français.

"Le représentant de la République de Saint-Domingue sera reçu à Paris par le Président de la République, dès que le ministre des affaires étrangères aura été informé de la réception faite à l'agent français à Saint-Domingue."

La journée d'hier.

La journée d'hier sur la levée, a été tranquille, et les travaux se sont poursuivis paisiblement sans la présence et la protection des milices. L'essai tenté par le gouverneur a donc réussi. En sera-t-il de même dans l'avenir? Là est la question. Certaines personnes sont pleines de confiance; d'autres redoutent quelque manifestation qui aura lieu au moment où l'on s'y attendra le moins. Nous conservons l'espoir que la paix ne sera plus troublée. En tout cas, le gros de la population est persuadé que si une nouvelle tentative coupable était faite, elle serait sévèrement réprimée. Il devient plus certain que jamais que les agents de navires ne céderont pas; ils ont évidemment le droit de leur côté. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que les statuts et règlements qui gouvernent les associations des screwmen et des longshoremen les forcent, en quelque sorte, à apporter des restrictions à la liberté du commerce. Tant que ces statuts ne seront pas révisés, prétendent certaines personnes, il n'y a guère lieu d'espérer une paix durable. En tout cas, la situation actuelle ne peut plus se prolonger. Il faut s'attendre à une solution très prochaine, dans un sens ou dans un autre. Mais nous avons la ferme confiance que le droit et la justice finiront par triompher.

LOUISIANE.

Temps et récoltes.—Nous lisons dans le *Sugar Planters' Journal*, l'ancien *Sugar Bowl* :

La température a été, cette semaine, par trop froide, eu égard à l'époque de l'année où nous sommes. Les chaleurs d'il y a deux semaines avaient donné de l'activité à la végétation; mais les froids qui nous sont survenus tout récemment et qui nous ont donné presque des gelées blanches, l'ont arrêtée de nouveau. Il en a été ainsi depuis jeudi dernier.

Le sol se ressent encore des gelées du 8 février et de la tempête de neige du 14 du même mois. Aussi, le plant de cannes n'a pas donné grand signe de vie; encore moins les souches.

Cependant la semence du plant de printemps est en beaucoup meilleur état qu'on ne l'espérait. En fait, elle est plus que passable. Quant aux souches, elles paraissent saines. Il n'y a que la partie supérieure des tiges qui laisse à désirer. Au total, la perspective est encourageante et nous permet d'espérer une bonne récolte prochaine.

On a à peu près achevé l'ensemencement de printemps.

Les cultivateurs de riz ont déployé beaucoup d'activité, dernièrement. Ils ont l'intention de faire un ensemencement considérable; mais jusqu'ici aucun n'a encore commencé les travaux.

Les jardiniers n'ont pas à se louer de la situation. Les froids ont beaucoup retardé leurs travaux et, surtout, la végétation de leurs légumes.

Les cultivateurs de fruits ont été plus heureux, à l'exception, toutefois, des propriétaires d'orangeries. Les pêchers et les pruniers sont en fleurs. Jusqu'à présent, on ne peut encore se rendre un compte exact de l'état des orangers.

LA PRIME.—Il a couru, depuis quelque temps, des bruits tendant à faire croire que le paiement de la prime souffrirait des difficultés ou, tout au moins, des retards.

Il n'en est rien, paraît-il. Il a été parlé, par exemple, d'un interdit d'ont on frapperait le paiement, sous prétexte que la loi est inconstitutionnelle. Il n'y a pas beaucoup à s'inquiéter de ces bruits, a déclaré M. Carlisle lui même, durant une entrevue qu'a eue avec lui le représentant de notre premier district congressionnel, le gen. Meyer. Le secrétaire du Trésor a promis de ne rien négligé pour effectuer le paiement, aussitôt que le montant sera devenu disponible. Seulement, quel sera ce montant, au moins pour le premier versement? Toute la question est là.

On sait, en effet, que l'allocation votée par le Congrès est insuffisante, et que le Congrès sera forcé, à sa première session, de voter une allocation supplémentaire pour s'acquitter complètement de sa dette envers les planteurs.

On croit, à Washington, qu'il ne sera possible de verser tout d'abord que six dixièmes de cent par livre, à chacun, au pro rata du total qui lui revient. Restera donc deux dixièmes à payer plus tard. Il ne sera pas difficile d'obtenir cette allocation supplémentaire. M. Carlisle la fera inscrire sur le bill général des déficits.

Les planteurs n'ont donc pas à s'inquiéter sur ce point; ils obtiendront justice et promptement.

—La grande raffinerie des planteurs—on sait qu'au premier meeting tenu par les planteurs, à l'Hôtel Royal, en vue d'ériger une grande raffinerie qui permettrait aux fabricants de sucre de la Louisiane de se délivrer du tribut qu'ils paient au "trust" et de secouer le joug qu'il leur impose, il avait été souscrit, séance tenante, la somme de $115,000.

Plus tard, sur la recommandation du général W. J. Behan, du gouverneur Warmoth, de MM. L. S. Clark, J. B. Levert, R. E. Rivers, J. D. Capon, Geo. Anderson, J. M. Burguière, la somme avait été élevée à $165,000.

Depuis, il a été fait un nouveau pas en avant. Il a été décidé de verser $250,000 comptant et d'émettre des bons jusqu'à concurrence de $500.000, montant nécessaire pour mener l'œuvre à bien.

Un comité a été nommé en vue de publier un prospectus, de tracer les plans de l'établissement, et d'exposer clairement le but que l'on veut atteindre. Ce comité se compose de MM. Warmoth, Levert, Burguières, Clarke, Dymond, Raynor. Le prospectus paraîtra bientôt.

Les actionnaires ont l'intention de constituer une raffinerie d'une capacité de 50,000 tonnes pour le moins, par saison. Si l'entreprise reçoit les encouragements effectifs et les secours en argent sur lesquels elle a le droit de compter, elle ne peut qu'obtenir un grand succès.

Comme on l'a vu plus haut, une partie considérable du capital requis est déjà souscrite. Si tout marche avec la rapidité nécessaire, la raffinerie peut-être achevée à temps pour travailler la prochaine récolte de sucre. Ce serait un véritable triomphe pour la Louisiane.

Tout le succès dépend d'une forte consolidation des sucreries et des usines centrales, qui permettra de se procurer des machines plus puissantes, plus perfectionnées, d'une capacité supérieure à celles que possédons aujourd'hui, le tout à beaucoup meilleur marché. Supériorité des produits, économie dans les dépeures : tout le secret de la réussite est là.

L'ANTHROPOMÉTRIE.

Le service de l'anthropométrie en France prend une importance qui va chaque jour croissant. On peut dire qu'aujourd'hui il est impossible à un malfaiteur de dissimuler son identité. Il existait, toutefois, une lacune dans ce service, M. Bertillon ne pouvait guère opérer que sur des malfaiteurs condamnés à Paris; désormais, tous les signalements relevés dans les prisons de France seront envoyés au bureau de l'anthropométrie.

M. Dufios, directeur de l'administration pénitentiaire, a prescrit cette mesure dans une circulaire qu'il a adressée à tous les gardiens-chefs des prisons. L'arrivée journalière de tous ces bulletins à l'avantage de tenir la préfecture de police au courant de toutes les affaires judiciaires de France. Cette innovation a eu les meilleurs résultats au point de vue de la sûreté publique : c'est ainsi qu'on découvrait ces jours-ci qu'un sujet mensuré à Marseille à la suite d'une arrestation pour ivresse et tapage nocturne était sous le coup d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille pour abus de confiance.

Cette centralisation de toutes les recherches judiciaires, policières et militaires et leur collationnement quotidien avec les arrestations effectuées dans toute la France avait été souvent demandée, notamment par M. Boucher, depuis les Vosges, dans un rapport à la commission du budget.

On peut ajouter encore que, jusqu'à présent, des juges d'instruction de province ne s'adressaient à la préfecture de police pour leurs recherches que quand ils avaient quelques présomptions que l'individu en faite avait pu se réfugier à Paris. Maintenant, ils doivent le faire d'office, toutes les fois que le criminel recherché demeure introuvable. M. Bouloche, directeur des affaires criminelles et des grâces, a, par une circulaire récente, rendu obligatoire cette communication.

Grâce à cette mesure, le service de l'anthropométrie a pu assurer l'exécution de 44 mandats et condamnations à l'emprisonnement dont les titulaires avaient pris la fuite et assurer la répression de 36 cas de désertion et de 57 infractions à des arrêtés d'expulsion contre des étrangers.

Telles sont les dispositions nouvelles que M. Bertillon, appuyé de l'autorité de M. Lépine, a pu faire prendre. Le créateur de l'anthropométrie, toujours préoccupé d'améliorer son service, n'a pas d'ailleurs, en fait d'innovation, dit encore son dernier mot.

LA PLUS GRANDE BOUTEILLE DU MONDE.

Une importante maison qui fabrique un apéritif a eu une idée des plus originales. Elle présentera à la treizième exposition de Bordeaux une bouteille de proportions gigantesques, et ne mesurant pas moins de trente-cinq mètres de haut.

Cette bouteille sera installée dans les jardins et constituera un véritable palais, non point de verre ou de cristal, car l'enveloppe extérieure seule aura la forme et l'aspect du récipient de l'apéritif en question.

Deux portes monumentales donneront accès dans le rez-de-chaussée, où le visiteur trouvera une vaste et coquette salle de rafraîchissements, mesurant onze mètres sur six. Deux spacieux escaliers de cent soixante marches chacun assureront la montée et la descente dans le colosse où, aux trois premiers étages, on trouvera des salons de repos aménagés avec tout le luxe et le bon goût modernes.

A la hauteur de seize mètres, un double escalier, à mouvement contraire, donnera accès dans le goulot, au sommet duquel une terrasse pouvant contenir trente-cinq personnes, et placée à trente mètres de hauteur, permettra aux visiteurs de jouir d'un magnifique coup d'œil.

L'édifice sera couronné par un kiosque artistique tenant lieu de bouchon et servant d'abri aux visiteurs pendant les grandes chaleurs et pendant le mauvais temps.

UN HOTEL EN PLEIN OCÉAN.

Les journaux américains s'occupent beaucoup, depuis quelque temps, d'un projet de construction d'un hôtel en plein océan. L'emplacement choisi, pour cette construction originale, est situé à 27 kilomètres environ à l'est des Highlands de Navesink et à 21 kilomètres au sud de la côte de Long Island. Primitivement on a cru que la profondeur de l'eau, à l'endroit indiqué, était de 60 mètres, ce qui aurait rendu difficile la construction de l'édifice. Mais des sondages soigneusement effectués ont montré que cette profondeur n'est en réalité que de 20 mètres.

D'après l'*Engineering News*, la construction reposera sur 36 piliers cylindriques en fonte, dont le diamètre sera de 3 mètres et la hauteur totale de 43 mètres environ. Ces piliers s'enfonceront d'environ quinze mètres dans le sable qui forme le fond de la mer; comme la profondeur de l'eau est de 20 mètres, ils émergeront d'environ 17 mètres.

Il paraît qu'une société se serait déjà constituée pour mettre ce projet à exécution.

UN DUEL D'ALEXANDRE DUMAS.

La lettre de M. A. Dumas fils sur le duel donne une saveur d'actualité tout à fait imprévue à ce souvenir conté par son illustre père, à propos d'un duel qu'il eut avec M. Frédéric Gaillardet à la suite des représentations de la *Tour de Nesle*.

"J'avais désiré que la rencontre eût lieu à l'épée; M. Gaillardet insista pour qu'elle eût lieu au pistolet. Je répugne fort à cette arme; elle me paraît brutale et plutôt celle du voleur qui attaque le passant au coin d'un bois que celle du loyal combattant qui défend sa vie. Ce que je crains surtout au pistolet (au reste je ne me suis battu que deux fois à cette arme), c'est encore plus la malchance que l'adresse.

M. Gaillardet insista et j'acceptai son arme.

Le rendez-vous était pour midi, à Saint-Mandé. Nous devions aller en poste. Du champ de bataille, si je n'étais pas blessé ou tué, nous partions immédiatement pour Rouen, où l'on inaugurait la statue de Corneille.

Fontan, Dupenty et moi avions été nommés à la majorité des voix pour représenter les auteurs dramatiques. Bixio accepta, bien entendu; il devait venir me prendre rue Bleue, où je demeurais à cette époque.

Je rentrai pour prendre certaines mesures de précaution concernant, en cas de mort, mon fils et ma fille. Quant à ma mère, comme la pauvre femme savait que j'allais faire un voyage d'une certaine longueur, je laissai une vingtaine de lettres écrites de différentes villes d'Italie; si j'étais tué, on devait lui cacher la vérité, lui laisser croire que je vivais toujours, et lui remettre de temps en temps une lettre, comme si cette lettre venait d'arriver.

Ces préparatifs me tinrent toute la nuit. Je m'endormis seulement vers cinq heures du matin. A dix heures, quand mes deux témoins entrèrent, ils me trouvèrent dormant encore. L'affaire tenait toujours.

A midi, nous étions à Saint Mandé. Nous trouvâmes le garçon de chez Goebet, qui nous attendait avec des pistolets nouvellement repassés, et dont personne ne s'était encore servi. Je ne sais plus à quelle allée du bois on avait rendez vous; le garçon monta près du cocher. Nous partîmes.

En regardant par dessus la calèche, nous vîmes qu'un fiacre nous suivait. Nous nous doutâmes que c'était notre adversaire et ses témoins. Arrivés au lieu désigné, nous mîmes pied à terre. Le fiacre s'ouvrit, mais nous n'en vîmes descendre que Soulié et Fontan. M. Gaillardet avait dit qu'il viendrait de son côté.

En ce moment, une voiture parut et s'arrêta à quelques pas de nous. M. Gaillardet en descendit. Il avait une véritable toilette de duel: redingote, pantalon et gilets noirs, sans un seul point blanc sur tout le corps, pas même le col de sa chemise.

C'est en souvenir de l'effet qu'il me fit ainsi vêtu que, seize ans plus tard, j'écrivis la scène entre le comte Hermann et Karl, scène où, au moment de laisser partir son neveu pour aller se battre au pistolet, le comte Hermann boutonne l'habit de Karl, et fait rentrer dans sa cravate les pointes de son col.

On sait quelle difficulté on éprouve à tirer sur un homme vêtu tout de noir. Lorsque Carrel, un an ou deux plus tard, fut blessé par Girardin, il le fut à quelques lignes de la pointe de son gilet jaune, qui dépassait son habit noir.

Je fis part de mon observation à Bixio.

—Où viseras tu? demande t il.

—Je n'en sais ma foi rien, lui répondis-je.

Tout à coup, je lui serrai le bras.

—Eh bien? demanda-t-il.

—Il a du coton dans les oreilles, lui dis-je; je tâcherai de lui casser la tête.

—Crois-tu que tu le toucheras?

—J'en ai peur.

—Tâche donc.

—Je ferai mon possible.... Tu lui en veux donc?

—Mais pas le moins du monde; je ne le connais pas.

—Eh bien, alors?

—As-tu lu le *Vase étrusque* de Mérimée?

—Oui.

—Eh bien! il dit que tout homme tué par une balle tourne avant de tomber; au point de vue de la science, je voudrais savoir si c'est vrai.

—Je ferai de mon mieux pour t'en donner le plaisir.

* * *

Pendant ce temps, le garçon de tir chargeait les pistolets. Les derniers quinze pas que nous ne pouvions franchir furent marqués par deux cannes posées en travers du chemin. J'allai prendre mon poste. Soulié frappa trois fois dans ses mains.

Au troisième coup, M. Gaillardet franchit en courant la distance qui le séparait de la limite, et attendit. Je marchai sur lui en déviant un peu de la ligne droite, afin de ne pas lui donner l'avantage de s'aider du chemin pour viser. A mon dixième pas, M. Gaillardet fit feu. Je saluai de la tête et du pistolet les témoins pour leur indiquer qu'il n'y avait rien. Puis je voulus faire les huit ou neuf pas qui me restaient à faire; mais ma conscience me cloua les pieds au sol, en me disant que je devais tirer de l'endroit où j'avais essuyé le feu. En effet, je levai mon pistolet, et cherchai le fameux point blanc que m'avait promis le coton dans les oreilles.

Mais après avoir tiré, M. Gaillardet s'était effacé pour recevoir mon feu, et, comme il se grandissait la tête avec son pistolet, l'oreille se trouvait cachée derrière l'arme. Il s'agissait de chercher un autre point, mais je craignais d'être accusé d'avoir visé trop longtemps, ne pouvant donner pour excuse que je n'avais pas trouvé le point que je cherchais.

Je tirai donc presque au hasard. M. Gaillardet rejeta la tête en arrière: je crus d'abord qu'il était blessé, et, je l'avoue, j'eus alors un vif sentiment de joie d'une chose que je regretterais aujourd'hui de tout mon cœur. Par bonheur il n'en était rien. Qu'on me permette, au reste, de substituer le procès-verbal au récit:

"Après la rédaction de notre première note, les adversaires ont été placés à cinquante pas, avec la faculté de s'avancer l'un sur l'autre jusqu'à quinze pas. M. Gaillardet, arrivé à la limite, a tiré le premier; M. Dumas a tiré le second. Aucun des coups n'a porté. M. Dumas a déclaré alors ne pas vouloir s'en tenir là et exiger que le combat continuât jusqu'à la mort de l'un d'eux. M. Gaillardet a accepté; mais les témoins ont refusé de recharger les armes. Sur ce, M. Dumas a proposé de continuer le combat à l'épée. Les témoins de M. Gaillardet ont refusé. Alors, M. Dumas a insisté pour qu'on rechargeât les armes, mais les témoins, après en avoir longtemps délibéré et avoir tout tenté pour vaincre son obstination, n'ont pas cru devoir prêter leur assistance à une lutte qui ne pouvait manquer d'être mortelle.

"En conséquence, les témoins se sont retirés en emportant les armes, et cette retraite a mis fin au combat."

Les témoins retirés, je me trouvais seul avec M. Gaillardet, Bixio et le frère de M. Gaillardet, qui était arrivé à travers bois au moment des coups de feu. Je proposai alors à M. Gaillardet, puisqu'il nous restait deux témoins et deux épées, d'utiliser les hommes et les armes. Il refusa.

Sur ce refus, nous montâmes, Bixio et moi, dans la calèche, et nous refîmes la route de Paris. Deux heures après, nous partions en poste pour Rouen avec Fontan et Dupenty. Quant à Bixio, il fut encore deux fois mon témoin; mais l'un des deux combats ayant eu lieu à l'épée et l'autre n'ayant pas eu lieu du tout, il n'eut pas la chance de s'assurer si l'homme blessé ou tué d'une balle tournait avant que de tomber.

Il devait faire l'expérience sur lui-même. Au mois de juin 1848, comme, en sa qualité du représentant du peuple, Bixio marchait, avec sa bravoure ordinaire, sur la barricade du Panthéon, une balle tirée du premier étage d'une maison de la rue Soufflot, l'atteignit au dessus de la clavicule, lui labourra le poumon droit, et, après un trajet de quinze à dix-huit pouces, ressortit près de l'épine dorsale.

Bixio fit trois tours sur lui-même et tomba.

—Décidément, *on tourne*, dit-il.

Le problème était résolu.

* * *

Et voilà, raconté par lui-même, le premier duel d'Alexandre Dumas.

CESARE CANTU.

Par la mort de Cesare Cantù, disparaît l'un des ouvriers littéraires du *Risorgimento* italien, et ces ouvriers-là furent à la fois plus prévoyants et plus désintéressés que les ouvriers politiques. Ceux-ci, l'événement l'a prouvé, depuis Cavour jusqu'à Crispi, n'ont songé qu'à leur renommée ou à leur fortune; ceux-là songeaient avant tout aux idées et à la liberté.

Né en 1805, Cesare Cantù avait dix-neuf ans de moins que Manzoni, l'auteur des *Fiancés*; comme lui, il était Milanais. Il recueillit de ses fréquentations avec les plus illustres écrivains de son pays et de son temps la véritable tradition des idées libérales qui, depuis Savonarole jusqu'à Pie IX, se réunissaient à expulser l'étranger sans jeter l'Italie dans les voies révolutionnaires.

Le rêve est fini. Mais il faut louer ceux qui en goûtèrent les charmes ingénus.

Pour cette cause de l'alliance de l'esprit émancipateur et de l'esprit catholique, Cesare Cantù alla en prison où il demeura, pendant l'année 1834, soumis à un régime tellement dur qu'il dut écrire un roman avec un cure-dent trempé dans de la suie délayée. Il fit plus, et mieux : il a conçu et écrit les vingt volumes de son *Histoire universelle* dans un esprit antivoltairien qui lui vaut les remontrances mesurées de l'excellent Vapereau. Il a écrit l'histoire de Milan et celle de Venise, son *Histoire de Cent ans*, des drames, des romans de monographies, et son dernier ouvrage, entrepris à la demande de Pie IX, a été l'*Histoire du Concile du Vatican*.

Il meurt à quatre-vingt-dix ans, fidèle à la double conception de sa jeunesse, c'est-à-dire à son admiration pour le catholicisme et à son amour pour la liberté.

Les Italiens l'honorent. L'estiment-ils aujourd'hui comme il le mérite? Il est possible que non, car ils sont entraînés vers un idéal fort différent de celui de Cesare Cantù. Mais il n'en reste pas moins l'une des figures les plus belles et les plus candides de leur admirable mouvement national. Le Français qui a écrit ces lignes s'est plu d'autant plus à le reconnaître que si Cesare Cantù a détesté la France du dix-huitième siècle, il a aimé celle du dix neuvième qui a fait tant de bien à sa patrie et à laquelle la patrie veut tant de mal.

LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE.

Les voyages continentaux de la reine Victoria, qui vient de traverser la France pour aller s'installer à Nice, sont depuis une vingtaine d'années presque aussi réguliers que ses autres déplacements annuels : l'hiver à Osborne, dans l'île de Wight, ou à Windsor, avec de courtes stations à Londres, au palais de Buckingham pour les réceptions officielles obligatoires, le printemps à Windsor, l'été à Osborne et l'automne à Balmoral, dans les Highlands d'Ecosse, sa résidence préférée.

L'âge et les infirmités ne permettent plus à l'illustre souveraine, qui règne sur la Grande-Bretagne et l'Irlande depuis cinquante-huit ans, de longs séjours dans sa capitale pour y remplir les devoirs d'apparat de la royauté, elle s'en est déchargée en partie sur son héritier, le prince de Galles, depuis la mort du prince Albert, dont elle a pendant de longues années porté le deuil avec une inflexible rigueur. Devenue presque impotente, accablée de rhumatismes qui la font parfois cruellement souffrir et qui lui ont rendu la marche à peu près impossible, la reine Victoria ne sort qu'en voiture, même dans les parcs magnifiques qui entourent les résidences royales. Souvent même on est obligé de la transporter en chaise à porteurs de ses appartements dans la calèche où elle fait ses promenades quotidiennes de l'après-midi, généralement avec l'une de ses filles, ou dans la petite voiture traînée par un âne pour les sorties du matin.

En raison de ces infirmités, des aménagements spéciaux ont été faits à l'hôtel de Cimiez où la Reine va s'installer pour un mois, à partir du 15 mars. On a notamment construit des ascenseurs pour mettre les appartements du rez-de-chaussée en communication avec ceux du premier étage, et le jardin de l'hôtel a été réuni à ceux des villas voisines, dont les propriétaires ont gracieusement consenti à se priver, afin de lui permettre de faire les promenades quotidiennes sans affronter le regard des curieux.

Bien que voyageant sous le nom de comtesse de Balmoral, la Reine, qui s'embarquait l'autre jour à Southampton pour Cherbourg, sur le yacht royal *Victoria et Albert*, escorté par plusieurs navires de guerre, n'a gardé cependant qu'un demi-incognito, elle a été reçue, à Nice, avec des honneurs royaux. Le préfet des Alpes-Maritimes, le général commandant la garnison de Nice, le maire de la ville, le consul anglais, etc., l'ont attendue à la gare pour lui souhaiter la bienvenue; les troupes ont fait la haie dans l'avenue de la Gare et sur le boulevard de Comiel, qu'elle a traversé pour se rendre à l'hôtel où était déjà installée une partie de sa suite.

Depuis 1871, la reine Victoria, qui a fait presque chaque année un séjour en France, ou qui a tout au moins traversé ce pays pour se rendre dans le Nord de l'Italie, n'est jamais venue officiellement à Paris. En 1872, le train qui la conduisait dans le Midi passait à Versailles à quatre heures du matin, et M. Thiers voulait aller la saluer à la gare. Mais elle refusa d'imposer ce dérangement au Président de la République, et c'est seulement sous la présidence du maréchal de Mac Mahon qu'une courte entrevue eut lieu entre la Reine d'Angleterre et le Président de la République à la gare de la Villette, où passait le train royal pour rejoindre la ligne de P. L. M.

Sous la présidence de M. Grévy, la Reine s'arrêta à Paris et descendit à l'ambassade d'Angleterre, où le Président eut deux entrevues avec elle.

M. Carnot, au contraire ne se rencontra jamais avec la reine Victoria et, cette fois encore, Sa Majesté fera le tour de Paris sans avoir d'entrevue avec M. Félix Faure.

La reine Victoria profite généralement de son voyage sur le continent pour aller faire, au retour, une visite à ses parents d'Allemagne. Cette année, elle ne dérogera pas à cette habitude, et se rendra probablement à Darmstadt pour voir sa fille, la grande-duchesse douairière, et son petit-fils, le grand-duc régnant de Hesse. Elle y rencontrera ainsi sans doute son fils cadet, le grand-duc de Saxe Cobourg et Gotha (ex-duc d'Edimbourg). Mais il n'est nullement question d'un voyage à Berlin, à la cour de son petit-fils Guillaume II qui ira la voir, comme il le fait tous les ans, à Osborne, pendant les régates de Cowes, auxquelles on sait que l'impérial yachtsman prend un très vif intérêt.

L'ÉLECTRICITÉ EN 1900.

Il ne se passe plus guère de mois à Paris, qu'un syndicat, qu'une association quelconque—d'industriels, de savants, de commerçants ou d'artistes—ne convie à sa table M. Alfred Picard, et ne l'invite à s'expliquer, *inter pocula*, sur ses projets de demain.

"Que ferez-vous de nous en 1900, monsieur le commissaire général? Que nous conseillez-vous?" Et toutes les oreilles de se tendre; et tous les yeux de s'écarquiller.... Et cela durera ainsi pendant cinq ans! M. Alfred Picard est mieux que l'homme du jour. Il est l'homme du lustre.

Et il ne s'en plaint pas. Très accueillant, cuirassé de la plus inaltérable bonne humeur, il ne laisse point les impatients se morfondre à sa porte; il répond à tous, et a réponse à tout.

L'autre soir, c'était le Syndicat des électriciens qui l'interpellait. Le commissaire général a accepté l'interpellation; et, cette fois encore, il a parlé, non seulement en savant, mais en lettré—presque en poète.

M. Alfred Picard a d'abord rappelé à ses hôtes avec quelle triomphale rapidité la Fée Electricité avait, en moins de quarante années, assuré sa souveraineté dans le domaine de la science. C'était à l'Exposition de 1855, une enfant; en 1867, en 1878, une jeune fille à peine; en 1889, elle se révélait enfin "grande personne," et nous la vîmes s'installer au Champ de Mars avec quelque éclat.. Dans cinq ans, nous devrons saluer en elle la reine de l'Exposition. Aussi bien est-ce royalement, nous annonce M. Picard, qu'elle y sera installée....

Puis, quittant les régions vagues de la métaphore, le commissaire général de 1900 nous dit ce que sera cette installation, au premier plan de laquelle figurera l'Exposition rétrospective de l'électricité.

Que de prodiges votre histoire si courte, mais si remplie, vous permettra de développer sous les yeux du public! Quel beau défilé d'hommes de génie, de découvertes presque divines!

Au premier plan voici Volta et la pile, puis Oersted, Biot et Savart, Ampère, Arago, avec les lois de l'électro-magnétisme; Faraday, avec l'induction; Gauss et Weber, Wheatstone, Steinheil, Morse, Hugues, Caselli, Meyer, avec la télégraphie; Jacobi, Froment, Pixii, Panixotti, Wilde, Siemens, Gramme, avec les moteurs; Davy, Foucault, Jablochkoff, Edison, avec l'éclairage; Jacobi et Spencer avec la galvanoplastie; Elkington et de Ruolz, avec la dorure et l'argenture; Bourseul et Bell, avec la téléphonie. Ma liste n'est qu'ébauchée; pour ajouter aux noms qui me sont venus sur les lèvres, il me suffirait de jeter les yeux autour de moi....

L'Electricité aura en 1900 son palais spécial.

Ce palais sera digne de vous. Nous comptons le donner une place d'honneur. Il resplendira dans la nuit, projettera ses rayons de feu sur tout l'horizon, embrasera le ciel et attirera les foules comme une lampe attire les papillons.

Mais l'Electricité ne devra pas borner, dans cinq ans, son rôle à la gloire platonique d'exposer ses œuvres. Elle devra être l'âme vivante et agissante de l'Exposition tout entière.

Elle y distribuera la lumière; elle y distribuera la force motrice. M. Alfred Picard n'a-t-il pas fait, l'autre soir, ce rêve d'étendre, en 1900, les bienfaits de la locomotion électrique aux fauteuils roulants eux-mêmes?

Car il ne suffira pas que la science se montre, en 1900, imposante par la magnificence de ses résultat; elle devra pourvoir aussi aux commodités journalières du visiteur; elle devra séduire et amuser. Et M. Alfred Picard a de nouveau insisté sur ce point qui, très justement, le préoccupe.

Les inventions ne se font point sur commande. Cependant vous m'inspirez une telle confiance que je vous demande de chercher et de trouver pour 1900 des attractions nouvelles et plus séduisantes encore que celles qui nous émerveillèrent, il y cinq ans.

L'électricité est une fée bienfaisante; elle a, envers vous, des tendresses infinies: implorez-la, suppliez-la de vous ouvrir les parties inexplorées de son domaine, de vous livrer ses trésors

Ce sera le côté poétique de votre participation aux futures assises. Pour subjuguer les masses, il ne suffit pas de les étonner par la science et la puissance industrielle; il faut réjouir les yeux, agiter les cœurs, faire vibrer les âmes, éveiller le sentiment du surnaturel, franchir les limites du mystérieux et de l'inconnu.

Les muses vous inspireront, messieurs; et le peuple vous tressera les couronnes du triomphe.

A la bonne heure! Voilà un langage d'ingénieur auquel tout le monde applaudira.

UNIONS D'OUTRE-MER.

M. SMITH, à *miss Lucy, sa fille, très blonde, très jolie, très Nouveau Monde.* — Que me racontait hier soir Mary, votre femme de chambre? Vous allez vous marier!

MISS LUCY.—Oui, mon père. Je croyais vous l'avoir déjà